DATES À AGENDER EN 2014

	PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL				
01.03	Articles / photos, supports informatiques ou papier à envoyer à M. Bovas, Chemin Vert 43, 1800 Vevey, magali.bovas@aveps.c				
	JOURNEES CANTONALES ET SUISSE				
22.01	Journée cantonale de Glisse (ski/snowboard), aux Mosses (renvoi 5.02)				
22.01	Journée cantonale de Glisse (ski de fond), aux Mosses (renvoi 5.02)				
12.03	Journée cantonale de Unihockey, Lausanne				
19.03	Journée cantonale de Futsal, à Villeneuve				
30.04	Journée cantonale d'orientation, à Puidoux / Chexbres				
07.05	Journée cantonale de football, à Chavannes				
27.05	Mini beach, à Clarens				



JSSS 2014, dans le canton d'Obwald

04.06

ACTIVITES DU COMITE (OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE)

1 octobre	Séance SEPS
7 octobre	Préparation AG : Comité AVEPS + bureau
18 octobre	Claudine + Jacque, HEP
19 octobre	Séance travail Claudine + Anouk
23 octobre	ASEP, Zug
25 octobre	Rencontre Claudine - Sarah Erni
5 novembre	Séance Claudine - SPV
7 novembre	Fonds du sport
9 novembre	AG AVEPS à Moncherand
27 novembre	Séance travail BF1
4 décembre	Représentation à la JC de Volley Raphael
5 décembre	Mérite sportif vaudois
9 décembre	Séance au SEPS pour la JC Unihockey Raphael

DECEMBRE 2013 - BULLETIN N° 229



- 2 Comité
- 4 Adhésion
- 5 Editorial
- 6 PV AG 2013
- 27 Jeunesse et sport
- 28 Information
- 32 Journée cantonale d'athlétisme
- 33 Journée cantonale de volley ball
- 34 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 35 Tournoi Volley Ball MEP
- 36 Dates à agender Activités du comité

Consultez notre site internet www.aveps.ch

eaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

ransmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre présidente.





COMITÉ 2014



AVEPS Rue du Village 21A 1055 Froideville

www.aveps.ch info@aveps.ch



PrésidenteClaudine DUTOIT
Rue du Village 21A

1055 Froideville

078 708 30 05 claudine.dutoit@aveps.ch president@aveps.ch



Vice-président

Jacques Rubattel Ch. des Golliettes 1 1032 Romanel-sur-Lausanne 078 826 98 42 jacques.rubattel@aveps.ch president@aveps.ch



Promotion - Publicité

Carole DU BOIS Le Clos 33 1346 LES BIOUX

079 397 91 19 carole.dubois@aveps.ch



Secrétaire

Carlos FIDALGO Chemin en Outoz 2b 1169 YFNS 079 525 69 89 carlos.fidalgo@aveps.ch secretaire@aveps.ch



Responsable technique

Raphael Blanchard Grand Record 29 1040 ECHALLENS 079 342 08 49 raphael.blanchard@aveps.ch resp.tech@aveps.ch

TOURNOI DE VOLLEY MEP

/enus des quatre coins du canton, 8 équipes

nt participé au tournoi de volley de l'AVEPS

es matchs furent intenses

es pauses furent rares

t l'ambiance fut joviale et très fair-play

V'a qu'une chose à dire : Bravo à tous et à l'année prochaine !

elphine Troesch

Classement tournoi du mercredi 6 novembre 2013 :

- 1. Beausobre
- 2. Crissier Elisabeth
- 4. L'Avallée
- 5. Villamont
- 6. Saint prex Elysée
- 8. Villeneuve



Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.

Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique. Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

> Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève Tél.: 022 839 33 90 - Fax: 022 839 33 99 E-mail: sogemat@bluewin.ch

CONCOURS MR CHOC ET MISS OLA (1/4)

Vous avez été très nombreux à participer au concours 2012-2013, ce qui a encouragé Pierre-Olivier Brunner à vous proposer encore quelques petites énigmes pendant une année. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

our avoir une chance de remporter le 1e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2014
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

our répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à pierre-olivier.brunner@aveps.ch
- Soit utiliser le site internet www.aveps.ch rubrique CONCOURS Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges

On commence normalement avec le PROBLEME NO 1 (On fait le pont)

ont commence par un P et finit par un F . Comment est-ce possible ?



COMITÉ 2014 (SUITE ET FIN)



Rédactrice

Magali Bovas Chemin Vert 43 1800 VEVEY 079 928 07 04 magali.bovas@aveps.ch



Délégué AVEPS

Raphael Roubaty Avenue du Galicien 9 1008 PRILLY 078 821 71 05 raphael.roubaty@aveps.ch

Caissier, hors comité

Séverin Perfetta Rue du Melley 20B 1142 Pampigny 079 750.11.85 severin.perfetta@aveps.ch caissier@aveps.ch



Webmestre, hors comité

Anouk Nussbaum Rue du Pelaz 17 1269 BASSINS 022 366 47 87 anouk.nussbaum@aveps.ch info@aveps.ch



DEMANDE D'ADHÉSION

Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit obligatoirement s'affilier à la SPV.



SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59, www.spv-vd.ch
Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de
60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80 francs

Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom :	Prénom :		Date de naissance :
Adresse :	1	No postal	& localité :
Téléphone :	1	Mobile :	
E-mail :			
Je désire faire partie o	le l'AVEPS.		
Je suis			
 maître(sse) d'éducation physique* membre de la SPV* membre d'une autre association* précisez (y.c. la date d'entrée): licencié(e)* 			* tracez ce qui ne convient pas
	• aut	` '	

A retourner à Carlos FIDALGO, Chemin en Outoz 2b, 1169 YENS ou par notre site, www.aveps.ch/inscriptions

Date:

JOURNÉE CANTONALE DE VOLLEYBALL 2013

L'ambiance? Parfaite. Des équipes motivées par l'enjeu mais fair-play dans les matches effectués en auto-arbitrage.

La qualité ? En hausse grâce à l'apport de plusieurs joueurs et joueuses deschampionnats juniors du canton. Ils ont réussi à pousser contre en haut leurs copains non-licenciés ce qui a permis d'observer de très beaux points.

L'organisation ? Au poil, bien rodée grâce à l'apport de Swiss Volley venue avec une responsable de tournoi et un chef arbitre responsable de la bonne tenue des matches.

Detit bémol: le manque de collèges représentés. Où sont passés les collèges Lausannois ou de la Riviéra?

Au chapitre des résultats, on notera le beau doublé d'Epalinges chez les filles. Epalinges qui reste donc invaincu depuis 3 ans dans cette catégorie. Chez les garçons, belle victoire pour Grandson à la suite d'une finale à suspense. La relève des grands noms du volley vaudois (Ineichen, Sueur) représentera donc le Canton aux finales suisse en juin.

Merci à tous les collègues qui ont fait le déplacement jusqu'aux 3 sapins. Merci à mes collègues et Swiss Volley pour leur aide.

/incent Mettraux, organisateur à Echallens



Signature:

JOURNÉE CANTONALE D'ATHLÉTISME 2013

e 25 septembre, des jeunes athlètes de tout le canton ont investi le stade de l'USY à Yverdon pour la journée cantonale d'athlétisme. Le soleil était également au rendez-vous dès le matin et nous a permis d'avoir d'excellentes conditions.

Seize établissements pour 36 équipes étaient représentés pour s'affronter dans les disciplines de bases de l'athlétisme. Je ne peux que féliciter les jeunes athlètes pour leur engagement, ainsi que le soutien de leurs accompagnants qui a permis la mise en place de cette manifestation.

Egalement un grand merci aux autorités et associations qui nous soutiennent encore pour de telles manifestations qui permettent de réunir plus de 200 jeunes dans un esprit de compétition sain et fair-play.

a seule ombre au tableau est le nombre record d'interventions des samaritains qui ont dû gérer plus de 40 cas durant la journée (principalement des élongations musculaires). Le manque de temps durant les premières semaines d'école et la baisse de la condition physique générale de nos élèves en seraient-elles les causes ? A réfléchir!

Ce fut un plaisir pour les maîtres d'EPH d'Yverdon de vous accueillir dans le Norrrd!

on hiver à tous.

ean-Louis Ray, organisateur à Yverdon



EDITO

La fin de l'an 2013 approche à grand pas, notre assemblée générale a eu lieu en terre nord vaudoise, dans un endroit fort sympathique. Une grande partie de nos membres a répondu présent pour nos délibérations annuelles. Merci à vous tous pour vos témoignages, votre soutien et la reconnaissance du travail du Comité tout au long de l'année. Vos petits mots nous font du bien et nous motivent à continuer à traiter nos dossiers. Nous attendons avec impatience la prochaine date de l'audience du Tripac. Nous vous tiendrons au courant de la situation via le site ou par « newsletter ».

ier a eu lieu la journée vaudoise de natation à Pully. Quel plaisir que de voir autant de nos jeunes élèves se prendre au jeu des diverses activités proposées, d'avoir l'encouragement facile pour soutenir leurs copains, de mouiller le maillot (eh oui, ils l'ont fait) et de recevoir en fin de matinée une jolie médaille souvenir commémorant cette compétition. Mais quel dommage que si peu d'établissements se soient déplacés! Espérons que l'an prochain l'organisateur accueillera plus d'élèves et autant de maîtres avepsiens.

A moins d'un mois de nos vacances de Noël, je vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes en famille, avec ceux que vous appréciez, que vous aimez. Profitez de la pellicule blanche des hauteurs pour vous perfectionner, vous faire plaisir, partagez de bons moments et surtout, ne vous blessez pas.

ue cette fin d'année vous soit douce.

ne pensée de Chosroès ler (531-579) : « Si la destinée ne nous aide pas, nous l'aiderons nous-mêmes à se réaliser »

oyeuses fêtes à toutes et tous et en 2014 pour de nouvelles activités, nos camps de glisse et autres journées cantonales.

▲ micalement, cordialement et sportivement,

laudine Dutoit, Présidente

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

1. Accueil - Allocutions

Kim Egger président du bureau ouvre la séance à 8h45 et souhaite, au nom du comité et de l'AVEPS, à toutes et tous, la bienvenue à Montcherand.

Il a le plaisir de présider notre assemblée générale 2013 et remercie Sybille Roch, membre du comité, qui a préparé cette assemblée générale avec son équipe.

Modification à l'ordre du jour : le point 12.3 est modifié : les informations concernant Jeunesse et Sport seront abordées au point 9, et le nouveau sujet 12.3 est le congrès pédagogique à Macolin. Cette modification à l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Il salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- M. Serge Geiger, directeur des écoles d'Orbe et environs
- M. Jean-Michel Reguin, syndic de Montcherand
- M. Philippe Linder, qui représente la direction générale de la DGEO

Les conseillers et adjoints pédagogiques officiant au SEPS :

- M. Nicolas Imhof, chef du service
- M. Christophe Botfield
- M. Florian Etter
- M. Raoul Vuffray
- M. Toni Pacifico
- M. Marco Astolfi, représentant de l'ISSUL
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT, représentante de l'ASEP
- M. Jacques Daniélou, président de la SPV
- M. Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV
- Mme Rose-Marie Repond, M. Raymond Bron et M. Marcel Favre, membres d'honneur de l'AVEPS

Il remercie les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Durant l'année écoulée, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de MM. Sylvain Loup et Christophe Aubert. Afin d'honorer leur mémoire, une minute de silence est observée.

suivi aucune formation en éducation physique (ce qui n'était pas possible du temps de l'Ecole Normale). On sait aussi que ceux qui suivent l'EPS à la HEP n'ont pas le nombre de crédits ECTS minimum recommandés (ECTS = système permettant de mesurer le niveau atteint par l'étudiant, en faisant correspondre des crédits à un enseignement). Dès lors peut-on savoir combien d'enseignants sortent de la HEP chaque année sans cette formation, combien enseignent quand même l'EPS et qu'entend faire le Département en charge de la formation pour pallier cette situation dénoncée de longue date?

- 5. Il y a toujours et encore des établissements scolaires qui n'offrent pas les trois périodes hebdomadaires d'éducation physique, malgré la double obligation créée par le loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique du 17 juin 2011 et par la Loi vaudoise sur l'éducation physique et le sport votée par le Grand Conseil en décembre 2012. Comment le Conseil d'Etat peut-il encore justifier des lacunes aussi criantes? Dans quel délai entend-il y remédier et par quelles mesures ?
- 6. Quel est le nombre de classes, par degré de scolarité, qui n'ont pas trois heures inscrites à leur horaire, que ce soit au secteur primaire, au secondaire ou dans les gymnases?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

Vevey, le 13 octobre 2013

Jérôme Christen

Développement souhaité

es questions soulevées doivent théoriquement obtenir des réponses au mois de février, au Grand Conseil.

INFORMATION (SUITE)

souplesse?

Le Conseil d'Etat se plie donc à une pression de parents qui n'acceptent pas le soutien de Vale. Par leur démarche, bien que minoritaires, ils privent les enfants d'autres parents d'une activité saine et imposent ainsi à d'autres leur vision politique.

Dans une société démocratique, c'est contestable. Si l'Etat rentre dans leur jeu pour être cohérent, il serait bien inspiré de mettre sur pied et donc financer lui-même des cours de judo d'autant que ce cours obligatoire remplaçait une des trois heures obligatoires d'éducation physique. Sans quoi, on ne que donner raison aux parents déçus qui ont lancé une pétition avec un argument imparable: ils considèrent que ces jeunes se retrouvent privés, à tort, d'une activité à cause d'une petite minorité de parents. «C'était une initiative géniale pour les enfants dont les familles n'ont pas les moyens de leur payer des cours privés. C'est dommage, car le judo véhicule aussi des valeurs de respect et de contrôle de soi» relevait justement une maman.

Dans ce contexte, je souhaite poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- 1. Pour quelles raisons, la DGEO n'a-t-elle pas entrepris toutes les démarches utiles pour régulariser la situation, régler la question des responsabilités et vérifier les compétences pédagogiques plutôt que de prononcer purement et simplement une interdiction?
- 2. N'est-ce pas son rôle que trouver des solutions et d'accueillir d'un œil favorable des initiatives qui permettent d'épargner l'engagement de l'Etat ?
- 3. Sur la question publicitaire, pour quelles raisons, s'est-elle rétractée après avoir donné son accord ?
- 4. La DGEO affirme qu'elle n'avait pas de garantie que les personnes qui dispensaient le cours avaient une bonne formation pédagogique et que n'importe qui ne peut pas enseigner. Or on sait que depuis plusieurs années, la branche "Education physique et sport (EPS) est optionnelle à la Haute école pédagogique (HEP) et que de nombreux maîtres généralistes sortent de la HEP et enseignent l'EPS sans avoir

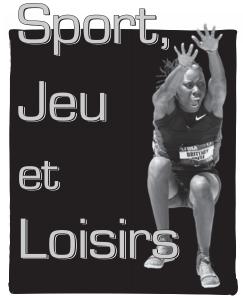
PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

Kim Egger donne maintenant la parole à :

a. Mme Claudine Dutoit, présidente de l'AVEPS.

Un discours en 2 parties, dont voici la première.

Je vois que vous êtes une floppée, à vous être aguillés sur vos chaises, bien à la chotte, après la roille de hier soir. J'aperçois un certain nombre de guelus, pas forcément mollachus. Vous n'aurez pas le temps de pioncer, ni de faire un petit clopet, sinon vous risqueriez de déguiller de votre séant. Ce sera un gros chenit, et quel fourbi ensuite que d'attendre que tout le monde soit à nouveau attentif. Je ne vais pas pétouiller, j'ai presque assez barjaqué. Vous avez la riguenette, j'en suis fort aise, on se retrouvera pour la verrée. Bref soyons quelque peu sérieux. Un petit message, qui pour un samedi matin, vous triturera quelque peu vos méninges! Un fil rouge ou de la couleur que vous désirez ou appréciez. Déjà trois ans et un mandat triennal. Pour illustrer ces quelques semestres, égaux à ceux de notre formation, j'ai choisi un trident. Chaque dent (que je n'ai pas contre vous) a des attributs bien particuliers.



www.alder-eisenhut.ch Alder+Eisenhut AG 9642 Ebnat-Kappel Téléphone 071 992 66 66 Fax 071 992 66 44



La première : 3 A

Les **Activités** organisées par votre team de choc.

Les **Acrostiches** qui mettent à rude épreuve nos neurones en pages 5/10/15 et 16 de votre dernier Contact.

L'Amitié qui tisse des liens forts en nous.

La deuxième : 3 B

Il nous faudrait parfois des **Bouées** pour maintenir la tête hors de l'eau dans certains dossiers.

Ou alors quelques **Bouteilles** (à oxygène, eau, soda, blanc, rouge, rosé, champagne, shampoing...votre choix est immense)

Mais toutes les **Balles** sont dans nos mains pour jongler entre nos jobs, nos responsabilités au sein de notre association.

La troisième: 3 C

Trois C dans le Comité (Carole, Carlos et votre dévouée) mais aussi une histoire de **camaraderie**, de **complémentarité** et de **complicité**.

Bref, un ABC, la base de notre enseignement, déjà dans les petites classes, afin de mettre dès le plus jeune âge, les apprentissages, ô combien important. Je profite de ce moment de parole qui m'est donné pour vous remercier des encouragements que vous nous apportez par vos messages, de congratuler mes collègues situés à mes côtés pour leur disponibilité, leur écoute, leurs réflexes tactiles sur les touches de leur appareil électronique, leur soutien dans des moments parfois difficiles, et surtout pour continuer à m'aider lorsque je suis « coincée » par des fausses manœuvres avec mon ordinateur.

Discours de remerciement suite à la démission de Sybille et Anouk :

Sybille: Elle pourrait avoir des dollars dans les yeux.

Money drop serait son émission préférée. Elle nous conte les comptes, mais l'éventuel Conte de Montcherand ne lui fera aucune remarque sur ces décomptes forts bien tenus. Un énorme merci pour tout le travail effectué avec des chiffres noirs, parfois rouges. Elle pourra compter les moutons (pour les nuits où elle peine à dormir). Décompter les heures d'enseignement et ... bonne continuation dans les diverses activités hors AVEPS. Un tonnerre de clap-clap pour notre Picsou féminine.

INFORMATION (SUITE)

les économies réalisées, en consultations, traitements et hospitalisations.

Pour tenter de stopper cette spirale, il faut:

- garantir au moins trois périodes d'activités physiques
- diminuer le nombre de dispense du sport
- promouvoir les activités physiques extra-scolaires.

On nage en pleine hypocrisie, car l'Etat se fixe des objectifs modestes qu'il est actuellement incapable de tenir

Les directeurs d'école sont conscients de la situation et faute de moyens accordés, cherchent d'autres solutions à l'instar du directeur des écoles de Rolle qui avait trouvé le moyen de proposer des cours de judo dispensé par une association privée sponsorisée. Mais le quotidien « 24 heures » nous a appris récemment que la direction de l'enseignement obligatoire avait décidé d'y mettre un terme en avançant de fumeuses explications.

Pour justifier sa décision, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) dit que le projet n'avait pas eu son aval préalable, que la question des responsabilités n'était pas réglée, que le directeur aurait dû déposer une demande en bonne et due forme. Mais si vraiment, la DGEO en avait eu la volonté, elle aurait très bien pu régler rapidement le problème.

Sur le fait que ces cours contreviendraient à la Loi sur l'enseignement obligatoire dès lors que les kimonos des enfants étaient parés d'un logo publicitaire, la DGEO se prend également les pieds dans le tatami. Elle dit d'abord que c'est un des motifs du refus et lorsque on lui rétorque qu'elle a été consultée et donné son feu vert, elle répond que «la publicité n'est qu'un élément du problème».

Autre souci, dit le chef de la DGEO: «Nous n'avions pas de garantie que les personnes qui dispensaient le cours avaient une bonne formation pédagogique. Donner une autorisation dans ces conditions revient à considérer que n'importe qui peut enseigner et ça n'est pas acceptable.» Mais pourquoi donc ne vérifie-t-on pas? Et pourquoi ne pourrait-on pas donner le feu vert en fixant les mêmes exigences ni plus, ni moins, que pour l'enseignement public et en faisant dans certains cas aussi preuve de

INFORMATION

a problématique vous a certainement déjà touché, la question de l'interdiction de toutes formes de publicités à l'école vaudoise contenue dans la LEO provoque un certain nombre de situations absurdes. Jérôme Christen le relevait auprès du Grand Conseil Vaudois en octobre, voici son intervention :

Grand Conseil - Secrétariet général pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Reçu le Scanné le

13 -INT-181

Interpellation intitulée «Sport à l'école: La DGEO se prend les pieds dans le tatami»

La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique estime que «l'éducation au mouvement et la promotion de l'activité physique relèvent du mandat d'éducation de l'école». En théorie, mais dans la pratique ?

J'étais intervenu à ce sujet il y a déjà huit ans sur ce thème pour rappeler qu'en décembre 2001, le Conseil d'Etat avait répondu à une interpellation du député René Vaudroz ainsi: «Le Conseil d'Etat reconnaît l'importance de l'éducation physique scolaire pour les étudiants des gymnases et rétablira les trois heures pour chaque année dès que les finances le permettront».

Or si en 2002, la dette atteignait 9 milliards de francs, aujourd'hui, elle est de 1,5 milliards et les comptes régulièrement bénéficiaires. Qui oserait prétendre aujourd'hui que les finances ne permettent plus de se préoccuper de la santé des Vaudois ? A l'inverse, la part des personnes souffrant d'un excédent de poids est en augmentation. Selon un rapport de l'Office fédéral de la santé publique (OFS) publié début octobre : en 2012, 41% de la population - 51% des hommes - présentaient un indice de masse corporelle excessif.

Pour ce qui est de l'obésité uniquement, la proportion a presque doublé depuis 1992: elle est passée de 6% à 11% chez les hommes et de 5% à 9% chez les femmes. Les 15–24 ans sont particulièrement concernés par cette évolution, selon l'OFS.

Les méfaits du manque d'activité physique des Suisses provoquent chaque année des coûts énormes, estimés en 2005 déjà à 1,6 milliard de francs de coûts indirects pour la santé dus à des problèmes d'obésité, de maladies cardio-vasculaires, d'ostéoporose et de fractures spontanées.

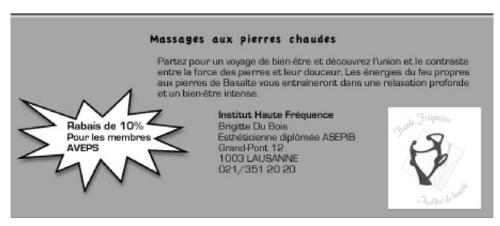
Cette insuffisance de la pratique sportive débute à l'enfance, se poursuit à l'adolescence jusqu'à 20 ans et se prolonge jusqu'au gymnase.

En continuant ainsi, nous paierons plus tard par des dizaines de millions,

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

Anouk: Contact, vous avez dit Contact! Eh oui, elle fut notre rédactrice pendant quelques semestres, une grande organisatrice de la mise en page (avec nos délires, nos proses, nos pubs) et attention de respecter les délais oh combien importants! Nos gentilles bobines figurent dans votre journal adoré. De par ce charmant fascicule, vous avez la chance de nous voir 4x/an. Alors une salve d'applaudissement pour ce travail tout aussi énorme que la caisse.

b. M. Jean-Michel Reguin, syndic de Montcherand M. Reguin souhaite la bienvenue à tous de la part de l'autorité communale de Montcherand. En arrivant, certaines personnes ont découvert ce complexe sportif pour une commune qui ne compte que 460 habitants. Ce lieu permettant à de nombreuses associations sportives de pratiquer leur sport (football, pétanque, tennis, badminton et autres qui sont pratiqués par les jeunes et les moins jeunes). Géographiquement, la commune borde les combes de l'Orbe, lieu pittoresque pour les randonnées adaptées pour tous. Historiquement, les seigneurs des Clées dominaient la région et le château a été érigé au XVe siècle afin de permettre un contrôle de la route menant vers la France. L'église, rénovée en 1992, possède de très belles fresques redécouvertes au début du XXe siècle. La mise en valeur par une association a permis à cette église d'être un point important sur le chemin de St-Jacques de Compostelle, et de faire ainsi partie du site clunisien. C'est aussi le lieu de nombreux concerts. M. Reguin se réjouit d'ores et déjà d'écouter le débat et surtout le point 8, Mister Choc et Miss Ola, afin de voir à quoi cela correspond.



c. M. Serge Geiger, directeur des écoles d'Orbe et environs M. Geiger salue l'assemblée. « Bouger plus et manger mieux » est un slogan caractérisant parfaitement la région scolaire. Actuellement, le territoire scolaire comprend 17 communes, de Baulmes à Chamblon, de Chavornay à Orbe et Montcherand, soit un territoire de 135km2 de plus de 16'000 habitants dont 2'300 élèves. Sur cet espace il y a un établissement primaire (1P à 6P) et un établissement primaire et secondaire. Ce dernier prend en charge 1'035 élèves de 7P à 11S. Une profonde restructuration est en cours proposant la création de nouveaux établissements, car il y a un manque récurrent de locaux. Mais chaque discipline doit pouvoir être correctement enseignée. En éducation physique, en complément des 3 périodes hebdomadaires de gym, il y a une large palette de sports facultatifs, des après-midi sportifs, des camps de ski et polysport, ainsi que d'autres cours. Mais le manque cruel d'infrastructure, d'au moins 2 salles de gym, oblige les deux établissements à déplacer les élèves par bus vers les salles villageoises. Il soutient donc les préoccupations de l'association des maîtres de sport, à savoir, la défense de la qualité de l'enseignement, de la situation des enseignants au 7P et de la reconnaissance du titre du Brevet Fédéral. C'est avec intérêt qu'il suivra la séance à venir, tenue au profit d'une école vaudoise de qualité.

10



Le Mollendruz

Ouvert tous les jours de 9h-17h.

LOCATION-VENTE

Ski de fond, raquettes, Randonnée, et école de skis 021/841.11.80



www.nordicsport.ch

Buvette hivernale Chalet du Mollendruz 021/864.30.27

Ouvert les week-ends de novembre et mardi au dimanche du 1° déc. au 30 mars



A pied, ski de fond ou roquettes, venez déguster nos spécialités.

JEUNESSE ET SPORT

Formation continue J+S Ski

11.03.2014 Théorie J+S

Délai inscription: 8.01.2014

VD 1689.14 15.03.2014 Pratique Leysin

18.03.2014 Théorie J+S

Délai inscription: 5.01.2014

Formation continue J+S Sport Scolaire

VD 147.14 17.05.2014 Lausanne

Délai inscription: 17.03.2014

Formation continue J+S Sport des enfants

VD Kids MP 6.14 06.09.2014 Pully

Délai inscription: 06.07.2014

Formation coachs

VD MP 801.14 20.02.2014 Lausanne Adm cant

Délai inscription : 20.12.2013



Gourmet Services +

Tél.: +41 (0) 24 441 33 31 Fax: +41 (0) 24 441 44 73

Jeunesse+Sport

Marie-Claire Stern Natel: +41 (0) 79 235 17 21 CH-1321 Amex s/Orbe www.gourmetservices.ch

Tous budgets, tous banquets, sans soucis pour vous. Repas de famille, anniversaires, sociétés, entreprises.

Repas de famille, anniversaires, sociétés, entreprises. Pour vos festivités ou repas d'affaires une seule adresse...

27

C'est réalisable dans tout le canton, les éducateurs sont payés par l'association. Un Rugby-day à Nyon aura lieu le week-end prochain (de 11h à 17h) avec des spécialistes du Rugby qui seront présents pour donner des explications et pour un match. En outre, Thierry Pidoux participe à une association de retraités spécialisés pour la conduite d'élèves non-voyants ou mal-voyants lors de camps de ski. N'hésitez pas à leur demander de l'aide.

Patrick Badoux : relève un évènement marquant : cette année, le camp de ski de l'AVEPS a fêté ses 60 ans dans une excellente ambiance. Il regrette malheureusement la rareté des collègues prof de sport participant à ce camp de Zermatt. Il profite de l'occasion pour remercier les moniteurs de ce camp présents dans la salle. Il souhaiterait un accroissement de cette équipe.

Alain Melly nous annonce que le Volley Masters 2014 aura normalement lieu du 27 au 30 mai 2014 (week-end de l'Ascension). Ces jours seront aussi ouverts aux écoles suisses allemandes.

Steve Bécholet, à propos de la reconnaissance du brevet de sauvetage : il trouve que ce n'est pas normal que les anciens porteurs de brevet 1 de SSS ne soient pas reconnus pour le lac et les rivières.

Christophe Bottfield lui répond en expliquant qu'il a suivi début juillet la formatin « lac et rivières ». Il trouve qu'elle est adaptée pour les surveillants de plage et ne correspond donc pas aux besoins des écoles. Il précise que le brevet Plus Pool est suffisant pour les activités scolaires, selon la SSS.

Luc Vittoz intervient concernant le «Miroir du Sport » : il trouve qu'il y a peu d'écho, et avec 0.- au budget 2014, que va-t-il devenir ? Claudine va voir cela au sein du comité, mais le rassure en lui annonçant qu'il y avait 87 personnes présentes.

François Brunner se propose comme 2e représentant du SER. Merci à lui.

Kim Egger remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une excellente fin d'année 2013. L'assemblée générale est clôturée à 12h21.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

d. M. Nicolas Imhof, chef du SEPS

M. Imhof salue l'assemblée et remercie M. Geiger pour ses propos encourageants sur le métier d'enseignant du sport. Il présente quelques informations sur les dossiers en cours au SEPS. Le premier point est la Loi vaudoise et son application, adoptée par le Grand Conseil en décembre et entrée en vigueur le 1er août. Elle confirme et réaffirme la loi fédérale sur les trois périodes de sport à l'école à tous les niveaux, ainsi que la tenue de camps sportifs. Elle précise le rôle des adjoints et conseillers pédagogiques, des animateurs et le sport scolaire facultatif que chaque établissement scolaire est tenu de mettre sur pied. La phase actuelle est la rédaction qui doit aller plus loin dans les détails. La consultation interne au service de l'Etat montre que le DFJC et le SEPS, n'ont pas la même vision, raison pour laquelle, l'adoption par le Conseil d'Etat, va prendre encore du temps et passer par un arbitrage exclusivement politique.

Deuxième dossier : Harmos : entrée en vigueur avec la nouvelle numérotation de la scolarité vaudoise et la primarisation de l'ancien cycle de transition. Avec cette dernière, le SEPS craignait une paupérisation des enseignants spécialisés dans cette tranche d'âge, appelée « l'âge d'or des qualités motrices ». Les constats sont difficiles à établir, car il n'y a pas de carte précise des enseignants du canton. Il semble qu'il existe de grandes inégalités d'une école à l'autre, avec des généralistes enseignant le sport en 7-8H dans certains établissements, alors que ce sont toujours des spécialistes qui sont en charge de la discipline dans d'autres écoles.

VISTAWELL SPORT + BAUNKE

Votre partenaire pour tout ce qui concerne l'équilibre et la coordination en milieu scolaire

VISTAWELL SA Rue du Lac 40 2014 Bôle 032 841 42 52 www.vistawell.ch office@vistawell.ch



Exclusivités à prix préférentiels comme Kin-Ball®, Slackline®, Mobilo® etc.

Dans ce contexte, le SEPS tient à rappeler que la LEO stipule, que les spécialistes peuvent enseigner dans les degrés 7 et 8H en gardant leur statut. Par ailleurs, il est possible pour les directeurs de mettre en place de l'animation pédagogique avec l'aide des enseignants spécialisés.

Concernant le plan d'étude romand, certains établissements ont déjà revu et harmonisé le plan d'établissement. La plupart des enseignants attendent les nouveaux moyens d'évaluation avant de se relancer dans la relecture de la planification. Dans ce même contexte, le SEPS avec l'aval de la DGEO a mis sur pied trois groupes de travail au sujet du PER et des moyens d'évaluation. Ils sont à l'œuvre depuis novembre 2011.Le service tient à remercier l'immense travail effectué par les enseignants qui se sont engagés au sein de ces trois groupes. Un séminaire de relecture et de correction a été organisé à Leysin avec 60 animateurs. Ces documents ont été présentés à Mme la Cheffe du Département de Formation de la Jeunesse et de la Culture et ont suscité de nombreuses remarques de sa part. En premier lieu c'est la base de données NEO qui semble poser problème. En l'état, le Département ne souhaite pas que les données personnelles des élèves puissent être utilisées par le SEPS et les maîtres d'éducation physique. D'autres éléments doivent être discutés comme le code de communication d'évaluation, ou de l'utilisation systématique de dessins. Le DFJC, par la voix de la DGEO, a donné l'ordre de suspendre ces trois groupes de travail, le temps de fixer de nouveaux objectifs. Cela suppose un certain retard dans le calendrier dans la mise en œuvre de ces nouveaux moyens et le SEPS s'excuse envers tous les enseignants concernés et surtout envers celles et ceux qui ont enrichis ces groupes de travail. Les nouveaux moyens d'évaluation et de planification dédiés au 1er cycle sont prêts et ont été présentés aux enseignants de la 1ère à la 4e Harmos. Dans l'ensemble, l'accueil fait par les maîtres généralistes à ces nouveaux documents est excellent. Le guide des mesures de sécurité en éducation physique a connu un lifting. Le document va être soumis à consultation, notamment auprès de l'AVEPS. Cette nouvelle version n'existera que sous forme informatisée. Elle figurera sur le site du SEPS dès le printemps 2014 et entrera en viqueur en août de la même année. Cette solution on-line permettra des mises à jour annuelles, et sera moins couteuse. Il s'agit d'une adaptation du règlement actuel, avec comme principale modification, le test pour activités nautiques par le contrôle de sécurité aquatique (CSA).

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

Carole Du Bois remercie aussi Marianne Jaquemet, travaillant dans l'ombre, mais très efficacement.

Kim Egger nous fait part des divers problèmes de communication avec la DGEO, ce qui permettrait peut-être de comprendre pourquoi certains collègues ont hésité à s'inscrire.

En voici le résumé : Courrier du 26 mars M. Bouquet fait transmettre à toutes les directions l'invitation de Barbara Egger par Mme Medici (2.4) avec le texte proposé qui dit que 50% des frais sont pris en charge par le Service du Sport du canton. Puis deuxième courrier du 23 avril, Mme Medici envoie un mail aux directions : « ni le SEPS, ni la DGEO ne soutiennent financièrement la participation ... pas reconnu comme formation continue ». Et pour finir, le 6 mai : Mme Medici envoie encore un mail aux directions (que peu d'entre nous ont eu connaissance) : « la DGEO soutient la participation ... selon les modalités usuelles pour la formation continue ».

12.4 AG 2014 se fera à Vevey

12.5 AG 2015 se fera à Roche

13. Propositions individuelles et divers

Thierry Pidoux président de l'association vaudoise de Rugby, présente son association qui promeut le Rugby. Il s'agit de la possibilité de faire découvrir le rugby dans les salles et au sein des leçons données par des éducateurs formés.

CHAUSSURES Le Bouif CORDONNERIE



B. Mouquin

to réparations

vente-réparations

TVA N° 205 672

Grand Rue 39 - le Sentier

tél: 021 / 845 54 04 fax: 021 / 845 54 21

portable: 079 508 70 75

locations de patins à glace et raquettes à neige

12.2 Journées suisses : Raoul Vuffray

Actuellement, les soucis liés aux activités sans sponsor sont en discussion aussi pour les journées suisses.

En 2013, les journées cantonales ont eu lieu à Lyss: le canton de Vaud a ramené 3 titres de champions suisses! Ainsi que d'excellents résultats. Pour la participation vaudoise, voici une comparaison annuelle: 2009: 18 équipes, 2013: 24 équipes, et pour 2014: il y a 43 places à disposition! Le SEPS prend en charge les frais de logement et d'inscription. L'âge maximum est de 17 ans, il faut une attestation de l'école, un document d'identité, et l'équipe doit provenir d'une même école. Il y a 11 disciplines à choix. Les inscriptions se font, soit par des finales cantonales dont les vainqueurs sont qualifiés, soit par un contact avec Raphael avant le 20 décembre pour les disciplines sans journée cantonale. Pour 2014 les journées suisses auront lieu dans le canton d'Obwald, pour 2015 elles auront lieu à Lucerne.

12.3 Congrès pédagogique 2013 à Macolin, Carole Du Bois

Carole Du Bois et Sybille Roch ont passé un week-end intéressant à Macolin les 2 et 3 novembre dans le cadre du congrès suisse. Il y avait des cours applicables avec les élèves, des formations d'une grande qualité et une organisation parfaite. Le mélange des genres et le moment d'échange (sportif et linguistique) sont enrichissants. Elle remercie Marcel Favre pour son enthousiasme et son aide pour impliquer le canton de Vaud.

Marcel Favre : « Il y avait 52 participants romands cette année (7 au dernier congrès). En 2015 : il y aura une même édition, mais je ne serai pas présent car je vais prendre une seconde retraite. Il termine son intervention par la citation suivante. « Nous construisons trop de barrières et pas assez de ponts » qui caractérise bien les réflexions tirées de ces journées d'échanges ».



PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

De nouvelles disciplines font leur apparition, tels que le biathlon, le stand-up paddle, d'autre part le port du casque pour le ski alpin devient obligatoire. Sur ce sujet, le SEPS est en discussion avec la CADEV pour l'achat de matériel pour l'année scolaire 2014-2015.

Concernant le domaine du Sport-Etude, le DFJC souhaite poser un cadre administratif bien défini pour toutes les activités sportives et artistiques. Le but est de favoriser de nouvelles structures pour la promotion de la relève. Cette décision, article 129, de Mme la cheffe du Département précise le cadre à respecter pour l'ouverture d'une nouvelle structure et les conditions d'admission des élèves. Ce sont les associations cantonales sportives qui doivent à présent, proposer des idées et des cadres pour les nouveaux projets, qui seront étudiés par le Département et par le SEPS.

Le dernier dossier concerne la candidature aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020. Ces Jeux ont été créés en 2010 à Singapour et ont un tout autre but que les grands Jeux, Ils s'adressent à environ 1'500 jeunes de 14-18 ans, sans la construction d'infrastructures supplémentaires. Les coûts des JOJ devraient avoisiner les 40 à 45 millions de francs.



Pour Sotchi, le coût s'élèverait à 40 milliards. Les résultats sportifs ne sont pas les seuls buts de ces jeux, mais on demande à tous les sportifs de prendre part à des programmes d'éducation et de culture qui doivent être mis sur pied, tels que : sport et technologie, lutte contre le dopage, etc. La dimension formatrice en vue de faire de ces jeunes athlètes des ambassadeurs de l'olympisme et d'un sport sain, lorsqu'ils rentrent dans leurs pays est importante. Ces JOJ 2020 seront aussi l'occasion de faire un lien avec le sport scolaire, la promotion du sport d'élite, les sports d'hiver. Affaire à suivre. M. Imhof souhaite à tous une excellente assemblée et une bonne fin de semestre.

e. M. Marco Astolfi, représentant de l'ISSUL

M. Astolfi nous fait part des changements qu'il y a au sein de l'ISSUL, puisque l'Institut de Genève a fermé ses portes et 3 enseignants ont rejoint Lausanne avec plus de 40 étudiants de 2e année et les étudiants en Master. Actuellement, il y a 32 personnes dans le corps enseignant avec 550 étudiants issus de divers pays, dont plus de 160 en Master. Cette année lors de l'examen d'admission, il y avait 200 inscrits et 151 le jour de l'examen. Au final, ce sont 101 nouveaux étudiants en Sport. Le camp de ski alpin de 1ère année regroupe 150 participants. L'évolution continue avec le déménagement de l'ISSUL dans des nouveaux locaux au Geopolis, puis des nouvelles constructions seront faites et permettront de regrouper les diverses formations du sport.

f. M. Jacques Daniélou, président de la SPV

M. Daniélou nous apporte les salutations de la SPV et de ses associations qui regroupent près de 3'000 membres, ainsi que de l'association romande des enseignants (SER). Il rappelle que tous les dossiers de l'AVEPS peuvent être appuyés par le comité cantonal de la SPV auprès du SEPS, de la DGEO ou du Département si cela peut faciliter les échanges. La maison de la SPV est en travaux avec la création de 2 appartements dans les combles, afin d'approvisionner régulièrement le fond pour venir en aide aux enseignants en difficulté. Le comité de la SPV se restructure pour une meilleure défense des maîtres du secondaire I qui étaient mal représentés.

Le 19 novembre il y aura une séance de travail avec la cheffe du Département concernant l'accompagnement des élèves en difficulté dans l'école ordinaire, dans les domaines tels que les activités manuelles et sportives.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

La LEO prévoit qu'il n'est plus possible d'avoir des sponsors ou publicités visibles lors de ces journées liées à l'école. Il est important qu'aucun objet avec des marques publicitaires ne soit ramené par les élèves chez eux.

Raphael remercie et remet avec Nicole une bouteille aux organisateurs des journées cantonales (organisation entre AG12 et AG13) :

- Jean-Louis Ray pour l'athlétisme
- · Catherine Troesch pour le ski de piste et le snowboard
- Guy-John Pasche pour le ski de fond
- · Jérôme Krailinger pour le foot en salle
- José Sotillo pour le foot
- Vincent Mettraux pour le volley
- Serge Weber pour l'orientation
- Claudine Dutoit pour la natation
- Marc Friedmann pour le unihockey

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- · Marianne Jaquemet pour le beach-volley
- · Luc Vittoz pour le volley
- Lionel Rochat pour le unihockey
- · Gianpaolo Patelli pour le golf
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt



HIVER: Camp de sports d'hiver, dortoirs 52 places ETE: pour des courses d'écoles originales, multiples forfaits et activités sur le site de la Braye À consulter sur:

www.chateau-doex.ch/ fr/courses_ecole

Rens. 026/924.67.94 info@telechateaudoex.ch



Le Centre Sportif

met à votre disposition sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisport, fitness, centre nautique, salle de tir et en particulier son Restaurant-Lounge avec 180 places et ses hébergements de 72 places



de l'événement

Groupes ou individuels, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre individualisée

Centre Sportif Vallée de Joux-1347 Le Sentier 02 | 845 | 1776 www.centresportif.ch

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

Jeudi prochain, lors de la cérémonie de remises de diplôme à la HEP, deux prix de la SPV seront remis pour le meilleur mémoire de fin d'étude secondaire I à 2 étudiants qui ont fait un travail dans le domaine du sport.

Anne Gilliéron sera remplacée par une collègue de sport, membre de l'AVEPS, pour l'octroi des congés sabbatiques. Remerciements au comité de l'AVEPS pour la qualité de son travail.

g. Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP

Mme Jaquemet est ravie d'être présente et informe les membres sur le rôle de l'ASEP : association faîtière qui a pour but sportif de veiller à ce que les 3 périodes de sport soient appliquées partout.

SPORTDISPENS est un projet qui permet aux enfants blessés d'être accueillis en salle, malgré leur blessure, en proposant des exercices physiques adaptés aux blessures. (Site Internet : http://activdispens.ch).

Le site Shut up and dance amène la possibilité de faire une application directe en salle des leçons de danse. (Site Internet : www.dance360-school.ch).

Concernant la formation continue, il y a trop de cours proposés par l'ASEP qui ont dû être annulés par manque de participants. Ce souci est à l'étude : une des possibilités serait d'ouvrir la formation continue pour les enseignants généralistes.

Les finances ne sont pas bonnes pour l'ASEP, c'est aussi en discussion afin d'améliorer la situation.

Harmos en Suisse, tous les cantons ne sont pas en accord et les conditions de travail chez tous les enseignants en éducation physique sont inégales.

Kim Egger nous informe qu'aujourd'hui, notre assemblée 2013 réunit 84 membres actifs. Ils sont répartis dans les divers établissements scolaires du canton et ces dernières sont représentées aujourd'hui de telle façon :

mixtes: 30primaires: 6

secondaires I : 4secondaires II : 1

•écoles professionnelles : 3

•HEP : 1
•ISSUL : 1

Ce qui représente un total de 46 établissements.

2008: 34; 2009: 48; 2010: 30; 2011: 41; 2012: 47.

Etat des membres (au 15 octobre) : à ce jour, notre association compte 266 membres actifs, 5 membres d'honneur et 125 honoraires, ainsi que 2 maîtres en congé.

2. Procès verbal de l'assemblée générale 2012 à Genolier

Le PV est paru dans l'édition n° 225 du Contact de décembre 2012 et sur le site internet www.aveps.ch.

Aucun membre ne demande la parole, le PV est accepté et nous remercions Julie Nicollier pour sa rédaction.

3. Admissions - démissions

Au 15 octobre, nous avions 8 admissions. Kim Egger prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage.

Il s'agit de Raphael Roubaty, Nicolas Stramm, Roberto Aguilar. Sébastien Rohner, Marino Fidanza, François Bertherat, Gilles Filisetti, Colette Dewan, Jean-Marie Candolfi nouveaux membres se sont excusés.

Bienvenue à vous dans cette association qui se bat pour notre et votre métier, et qui sait, peut-être serez-vous une fois ou l'autre membre du comité ou du bureau!

Cette année, nous devons déplorer 7 démissions.



La nouvelle up!

Une petite voiture pleine de grandes idées.





PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

11.Dossiers en cours

11.1 Le diplôme fédéral 1 de Lausanne : présentation à huit clos sans les invités

Claudine Dutoit a pris la décision de faire cette discussion à huit clos. Un grand remerciement à Serge Weber pour son aide lors des séances avec la DGEO. La conclusion de cette séance a permis aux membres de prendre la décision suivante : continuer le combat pour la reconnaissance de notre titre.

11.2 Intervention des maîtres spécialistes en EPH au primaire (7-8 H)

Raphael Blanchard explique qu'il règne un flou concernant la situation due à la primarisation de ces années. Selon la règlement de l'application de la LEO et plus précisément l'article 50 : les enseignants porteurs des titres requis pour l'enseignement du secondaire conservent leurs conditions de salariales. Donc, le maître spécialiste coûte plus cher qu'un enseignant généraliste. Au sein du comité, une décision a été prise pour faire parvenir, aux directeurs, une lettre, en faveur des maîtres spécialistes, qui seraient un gain sportif et qualitatif pour les cours d'éducation physique et les camps. Pour remédier à un flou qui existe dans le canton, un questionnaire à remplir a été remis aux membres de cette assemblée, afin de connaître aussi de votre position sur le sujet. Le questionnaire est à compléter soit immédiatement, soit online par un courriel qui vous sera envoyé.

Il y a des réactions de craintes concernant la situation des 5-6e H : Raphael répond qu'il existe un article spécifique pour l'allemand, mais pas pour l'éducation physique.

12. Informations

12.1 Journées régionales et cantonales :

Raphael Blanchard remercie Magali Bovas qui l'a remplacé efficacement durant son absence. Les journées cantonales ont eu lieu et ont été bien menées. Il constate que celles à venir marchent plus ou moins bien, l'appel est lançé afin que les MEP présents inscrivent leurs élèves, car il y a encore des places à prendre. D'autre part, il reste à trouver l'organisateur de la journée d'Unihockey, les salles sont réservées.

10.1 Election du Comité :

Voici les membres du comité qui sont acclamés par l'assemblée :

• Présidente : Claudine Dutoit

· Vice-président : Jacques Rubattel

· Délégué du comité : Raphael Roubaty

• Promotion – publicité : Carole Du Bois

Secrétaire : Carlos Fidalgo

· Responsable technique : Raphael Blanchard

Rédactrice : Magali Bovas
Caissier : Séverin Perfetta

· Webmestre : Anouk Nussbaum, externe au comité

10.2 Elections des Vérificateurs des comptes

· Alexandre Cuche passe 1er vérificateur.

· Arlette Reymond passe 2e vérificatrice.

· Catherine Rouge devient suppléante qui officiera d'ici 2 ans.

10.3 Election du Bureau de l'assemblée

Nicole Bersier, Marit Looten et Kim Egger continuent leur mandat respectif. Ce bureau est accepté.

10.4 Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER

Pas de membres sortants, mais un poste de délégué remplaçant est nécessaire. Les délégués représentent l'AVEPS auprès de la SPV.

Claudine remercie Jean-Michel Bohren, Marianne Jaquemet, Anne-Lise Marguerat, Jean-Marc Presset, Luc Vittoz, Gianpaolo Pattelli, Serge Weber, Nicolas Lanthemann et Olivier Grivel pour leur engagement.

10.5 Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission CADEV

Pas de membres sortants.

Merci à Jean-Michel Rohrbasser, Jean-Michel Bohren et Gilles Chardonnens tous trois continuant leur tâche.

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

4. Remise des diplômes

4.1 Jubilaires

Le diplôme est remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1988.

Carlos invite donc les jubilaires suivants à venir devant l'assemblée pour recevoir son diplôme : Carole Du Bois, François Ottet, et Nicola Vacchini . Les diplômes et les bouteilles sont remis par Claudine.

Les absents nommés ci-après deviennent aussi jubilaires : Serge Schnegg, Daniel Pache et Adrian Utiger.

Félicitations à nos collèques pour cette longévité au sein de notre association.

4.2 Retraités

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient depuis peu d'une retraite bien méritée.

Carole et Jacques invitent le nouveau retraité à s'avancer afin de recevoir son diplôme et une petite attention. Il s'agit de Jean-Denis Thiébaud.

Ont pris la peine de s'excuser : Bernard Klaus, Georges-André Carrel, Olivier Guignard, Christian Candolfi, Carole Golaz Kennel, Gilbert Lobsiger, Yves Megroz, Claudine Regamey et Catherine Troesch.

5. Discussions des rapports

Un applaudissement remercie les membres du comité pour leur travail effectué tout le long de l'année. Les 5 rapports, qui sont parus dans le dernier contact, seront discutés et votés en bloc.

- 5.1Rapport de la Présidente
- 5.2 Rapport du vice-président
- 5.3 Rapport du Responsable technique
- 5.4 Rapport de la Responsable promotion et publicité
- 5.5 Rapport du Secrétaire

Aucun commentaire, ni question ne sont ajoutés ou demandés.

Les rapports sont soumis au vote.

Les membres acceptent ces 5 rapports à l'unanimité.

Aucune abstention ni refus.

6. Comptes

6.1Rapport de la caissière :

Sybille, par la voix de Nicole nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association.

Le bouclement des comptes au 15 octobre permettent le résumé suivant : le bénéfice pour l'exercice 2012-2013 est de Frs. 0.-.

Personne ne demande un complément d'informations, Kim Egger remercie la caissière pour la tenue des comptes.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes :

La parole est donnée au rapporteur des vérificateurs des comptes : Dominique Martin-Farhni pour la lecture du rapport.

Cette dernière félicite la caissière pour son professionnalisme et affirme qu'il n'y a aucune erreur ou malversation. Elle propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière.

Personne ne demande d'informations complémentaires.

Le rapport des comptes et celui des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité. La caissière et les vérificateurs des comptes sont déchargés. Avis contraires : 0. Abstentions : 0.

7. Budget 2013 – 2014

Sybille Roch / Nicole présente le budget 2013-2014.

Il y a une stabilité dans les comptes. Pour 2015 : il faudra combler le poste Subside du Fond du Sport qui ne sera plus attribué.

M. Astolfi : président du Fond du Sport précise : « Il y a un changement : le Fond du Sport est devenu une fondation, il doit respecter plus précisément les règles de distribution de son fond et ne peut donc plus soutenir que des actions directement liées à des activités sportives ».

Il faudra donc amener une réflexion en 2014 sur le sujet.

Nicolas Lanthemann : « Il y a une inquiétude puisque les aides financières seront diverses. Une réflexion est à faire au sein du comité de l'AVEPS, puisque cela représente une somme considérable dans le budget de notre association ». Personne de souhaite ajouter de commentaire. Le budget est soumis au vote et accepté avec remerciements à la caissière.

Avis contraires: 0 Abstentions: 0

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 (SUITE)

8. Lecteur le plus assidu de M. Choc et Miss Ola

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner pour une présentation succincte et dynamique de ce chapitre.

Pour remporter le 1er prix il faut être membre de l'AVEPS, être présent et avoir répondu correctement aux questions du journal Contact : 12 personnes ont participé au concours et seules 5 personnes ont répondu juste aux 4 énigmes. Mais seules sont tirées au sort les trois personnes présentes. Carole Du Bois est désignée par le tirage et gagne un sac d'or, les deux autres membres présentes gagnent un prix. Les personnes ayant participé et qui sont présentes reçoivent chacune un petit lingot d'or, prix de consolation, malgré les erreurs des résultats.

9. J+S: Michel Pirker, chef du secteur J+S Vaud

Il présente les 4 nouveautés au sein de Jeunesse et Sport :

Une nouvelle ordonnance concernant les camps de 4 jours qui sont indemnisés par Macolin et les autres camps sont subventionnés à 100%. Le canton de Vaud organise le plus grand nombre de camps du pays. Celui d'Argovie qui est en deuxième position, organise lui, moins de la moitié des camps du canton de Vaud.

La distribution de T-shirt pour les moniteurs du J+S a été bien accueillie. S'il en manque, n'hésitez pas à contacter Michel Pirker, en indiquant le nom de la personne et la taille qu'il vous faut.

Nouveauté : les modules de perfectionnement de sport de neige auront lieu sur un jour dès la saison prochaine.

Matériel : il y a de nouvelles acquisitions : 100 nouvelles paires skis alpins, 70 casques et quelques skis de fond à disposition gratuitement à l'Arsenal.

10. Elections

Claudine relance l'assemblée afin de rechercher des membres motivés pour renforcer le comité, même s'il n'y pas de poste à repourvoir aujourd'hui. Le poste de rédactrice a été repris par Magali Bovas depuis quelques mois. Le comité la remercie. Carlos et Carole terminent leurs mandats pour l'année prochaine, il faut donc trouver des membres pour les remplacer.

Claudine prend la parole pour remercier les deux collègues.

Sybille Roch : caissière émérite quitte le comité avec les remerciements de tous. Anouk Nussbaum reste en tant que Webmestre, mais quitte le rôle de rédactrice.